

## POSTES.

| Année.    | Recettes. | Dépenses. | Déficit. |
|-----------|-----------|-----------|----------|
|           | \$        | \$        | \$       |
| 1896..... | 2,964,014 | 3,665,011 | 700,997  |
| 1897..... | 3,202,938 | 3,789,478 | 586,539  |
| 1898..... | 3,527,809 | 3,675,411 | 147,602  |
| 1899..... | 3,193,777 | 3,693,799 | 410,021  |
| 1900..... | 3,205,535 | 3,758,014 | 552,479  |
| 1901..... | 3,441,504 | 3,931,446 | 489,941  |
| 1902..... | 3,918,115 | 4,023,636 | 105,521  |

Le montant véritable de l'excédent ou du déficit du service des postes a ouvert le champ à des débats prolongés. Ce sujet ne prête pourtant pas à la discussion. Le directeur général des Postes a préparé un relevé duquel il a omis les dépenses afférentes aux districts du Yukon et d'Atlin, afin d'établir une comparaison avec les exercices antérieurs; abstraction faite de ces dépenses le dernier exercice s'est soldé par un léger excédent. Cet état comparatif est juste, si l'on considère que, pendant les années qui servent de termes de comparaison, le service des postes au Yukon et dans l'Atlin n'occasionnait aucune dépense. Mais, laissant ce côté et comparant les dépenses du ministère des Postes cette année à celles des exercices antérieurs, il est agréable de constater que le déficit de plus de \$700,000 qui existait en 1896 a été diminué à \$105,000 pendant le dernier exercice, celui de 1901-1902.

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES : En 1896, le déficit était de \$781,000.

Le MINISTRE DES FINANCES : J'ai le chiffre de \$700,097, mais j'irai aux informations. Quel qu'il en soit, le résultat est le même. En 1896, dernière année du gouvernement précédent, le bilan du ministère des Postes accusait un déficit de plus de \$700,000. Non seulement, mon honorable ami, le directeur général des Postes a pu donner un service excellent, mais il l'a amélioré à grands frais, surtout dans les districts du Yukon et d'Atlin, et les opérations de l'exercice écoulé se soldent par un déficit de \$105,221 seulement. Si l'amélioration s'arrêtait là, ce serait déjà flatter pour le directeur général des Postes. Mais, la situation paraît sous un jour bien plus favo-

nable encore lorsqu'on considère le dégrevement considérable opéré par le ministère des Postes. Si l'on songe que du temps de nos prédécesseurs le port des lettres à l'intérieur était de trois cents et que le gouvernement du jour l'a diminué d'un tiers, et si l'on fait entrer en ligne de compte la forte diminution opérée dans le port des lettres en destination de la Grande Bretagne et des colonies, on comprend nécessairement que les finances du présent ministère des Postes sont dans un état extrêmement satisfaisant. Le gouvernement et le directeur général des Postes principalement peuvent à bon droit s'enorgueillir de ce qu'ils ont accompli.

Quelques VOIX : Très bien.

M. SPROULE : Le déficit a-t-il été diminué grâce au revenu des Postes ?

Le MINISTRE DES FINANCES : Oui, au meilleur de ma connaissance. Je ne comprends pas très bien où mon honorable ami veut en venir.

M. SPROULE : Simplement à ceci, si on veut bien que je m'explique. Je crois que l'ancien découvert de \$700,000 a été comblé au moyen d'un crédit inscrit à cette fin dans le budget, et non au moyen du revenu des Postes.

Le MINISTRE DES FINANCES : Je ne sais pas la différence; il demeure acquis qu'à la fin de l'exercice de 1896, il y avait un déficit de \$700,000. Peu importe la manière dont ce déficit a été comblé. Si dans les circonstances que j'ai décrites, mon honorable ami a abaissé ce déficit à \$105,000, je crois que l'honorable représentant de Grey-est, lui-même (M. Sproule) a lieu d'être content.

Le revenu du ministère des Chemins de fer s'est aussi fortement accru. Nous avons beaucoup dépensé pour l'intercolonial et nous espérons nous rembourser, en partie, grâce à l'augmentation des recettes de cette voie ferrée, et non seulement de cette manière directe mais, comme pour les canaux, grâce aux progrès des affaires favorisés par cette entreprise. En tout cas, il est agréable de constater l'augmentation du trafic de ces voies ferrées qu'indique le tableau suivant du revenu et de la dépense, des surplus ou des déficits de différentes années.